

Françoise Gadet (dir.) (2017), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys, coll. « L'Essentiel français », 174 p. [ISBN : 978-2-7080-1491-6]

Anna Giaufret

Number 6, Fall 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079146ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions de l'Université de Sherbrooke (ÉDUS)

ISSN

2369-6761 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Giaufret, A. (2017). Review of [Françoise Gadet (dir.) (2017), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys, coll. « L'Essentiel français », 174 p. [ISBN : 978-2-7080-1491-6]]. *Circula*, (6), 182–185.

© Anna Giaufret, 2017



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Comptes rendus/Recensioni/Reseñas

Françoise Gadet (dir.) (2017), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys, coll. « L'Essentiel français », 174 p. [ISBN : 978-2-7080-1491-6]

Anna Giaufret, Università di Genova

anna.giaufret@unige.it

Cet ouvrage collectif dirigé par Françoise Gadet, avec des contributions de Paul Cappeau, Bernard Conein, Françoise Gadet elle-même, Emmanuelle Guérin, Anaïs Moreno, Roberto Paternostro, Catherine Schnedecker et Sandrine Wachs, présente une analyse du corpus *Multicultural Paris French*, un corpus d'« oral ordinaire » (selon la dénomination traditionnellement adoptée par Gadet), recueilli à partir de 2010 par 24 enquêteurs dans 4 arrondissements de l'est et du nord de Paris et dans 28 communes d'Île-de-France, impliquant 223 locuteurs, pour un total de 3 413 minutes et 788 308 mots.

Dans l'« Introduction » (p. 15-25), Françoise Gadet présente les caractéristiques du corpus et l'organisation de l'ouvrage. Pour ce qui est du corpus, il se compose en grande partie d'enregistrements effectués dans les réseaux dont font partie les enquêteurs, ce qui fait du critère de proximité le principal fondement de sa constitution et ce qui a évidemment des retombées sur le corpus lui-même : il s'agit de conversations à bâtons rompus, sans thème imposé entre interactants qui se connaissent. Ces enregistrements ont été classés par les chercheurs en deux catégories : entretiens « traditionnels » (A) et « de proximité » (B). À ces deux catégories s'ajoutent les données écologiques (C), obtenues à l'aide d'informateurs et qui constituent des « événements discursifs non provoqués » (p. 17). Le corpus est accompagné de fiches de métadonnées sur les enquêtes. Gadet se penche ensuite sur les questions de représentativité, selon elle un critère plutôt illusoire et qui a été remplacé ici par celui de proximité, sur les limites que présente forcément un corpus « construit », qui ne se présente donc pas comme un document ethnographique, et sur sa comparabilité aux grands corpus oraux déjà existants, en soulignant que la primauté du critère de proximité fait en sorte qu'y sont représentés des phénomènes plus rares ailleurs (par exemple, des formes nominales d'adresse ou des interrogatives directes) qui en constituent la spécificité. Outre une description de la structure de l'ouvrage, Gadet aborde quelques questions générales : le ou plutôt les champs disciplinaires dans lesquels se situe l'ouvrage, au croisement de la sociolinguistique urbaine, de l'étude du français parlé et de l'analyse du discours, ainsi que, par conséquent, les objectifs de l'étude, qui vise à présenter des segments langagiers longs et contextualisés, à fournir de nouveaux éléments pour l'étude de la langue orale, à se pencher sur la notion de « phénomène émergent » et à se confronter à la question de l'identité des jeunes de banlieue et/ou des jeunes parisiens.

Dans le chapitre 1, « Pour étudier les “parlers jeunes” » (p. 27-53), Françoise Gadet situe d’abord la question des « parlers jeunes » au sein du projet *Multicultural Paris French*, en soulignant l’importance du milieu urbain, et surtout de la région parisienne comme lieux « favorable à la circulation linguistique, et dès lors au changement » (p. 28), étant caractérisée à la fois par une forte immigration, ainsi que par des phénomènes de globalisation et de relégation, accueillant une population à la fois jeune (d’un point de vue social et sociolinguistique) et multiculturelle (disposant d’un répertoire ayant pour socle le français dans lequel sont intégrés des éléments des « langues d’héritage ») : deux facteurs qui la rendent plus susceptible d’être « innovatrice dans la dynamique linguistique » (p. 30). La première question qui se pose concerne le choix de la dénomination à attribuer à cette variété, qui possède déjà des noms endogènes, des noms circulant dans l’interdiscours et des noms issus de la linguistique. Le groupe a finalement choisi « parlers jeunes », qui s’insère dans le domaine du *Vernaculaire Urbain Contemporain* (VUC), dont celui de Paris ne serait qu’une des incarnations, dénomination idéologiquement neutre qui renvoie à une variété d’une langue de base (ici, le français) qui émerge dans les villes et se démarque des formes plus anciennes. Gadet passe ensuite en revue les caractéristiques les plus immédiatement frappantes du VUC : l’intensité, le débit rapide, l’emploi fréquent de certains marqueurs discursifs et de continueurs, un glissement de sens pour certains lexèmes ou expressions. Dans la dernière partie du chapitre, Gadet se penche sur la question des représentations que les jeunes locuteurs interviewés ont de la langue, du langage et de leur variété : s’ils sont conscients d’un décalage entre leur manière de s’exprimer et la norme, leur attitude oscille entre le regret et la fierté, et le regard qu’ils portent sur le standard alterne entre respect et dénigrement. Quant à la véritable spécificité des « parlers jeunes », celle-ci ne dériverait pas de traits particuliers (sauf peut-être pour le lexique), mais plutôt d’un cumul de phénomènes par ailleurs communs au français populaire. Gadet n’oublie pas enfin de signaler « la circulation large et rapide de formes nouvelles, bien au-delà des jeunes » (p. 47), ce qui rend d’autant plus difficile, voire impossible, de circonscrire les « parlers jeunes » à un groupe précis de locuteurs, un exemple significatif étant celui des emprunts à l’arabe, dont le statut symbolique a changé. L’ouvrage est donc parcouru par deux idées fondamentales : les « parlers jeunes » sont une variété de français et cette variété peut-être utile pour l’étude du français parlé en général.

Dans le chapitre 2 (« Les jeunes ont-ils un accent ? », p. 55-72), Roberto Paternostro analyse les traits phonétiques et prosodiques des « parlers jeunes », sans oublier de relever les représentations et les stéréotypes qui y sont attachés. Les traits aussi bien phonétiques (simplification des groupes consonantiques, assimilation consonantique, effacement vocalique, affrication et palatalisation, /R/ pharyngal, non réalisation de liaisons obligatoires, etc.) que prosodiques (notamment le schéma mélodique montant-descendant) seraient déjà associés au français parisien populaire. La soumission de la part de Paternostro à un test de perception à 72 étudiants parisiens de 593 contours intonatifs étiquetés « emphatique » (« implication et engagement des locuteurs en interaction », p. 67) ou « banlieue » a montré que « les contours montants-descendants ne peuvent pas être considérés comme un phénomène nouveau, ni comme un phénomène spécifique à l’accent des jeunes des banlieues parisiennes » (p. 69). Ce patron mélodique, toutefois, qui est en relation avec le degré de

connivence et l'intensité (proximité), se trouverait simplement en décalage avec certaines situations, telles qu'un entretien d'embauche ou toute situation de distance entre les interlocuteurs.

Dans le chapitre 3, Paul Cappeau et Anaïs Moreno abordent la question des « Tendances grammaticales » (p. 73-99) dans les « parlers jeunes ». Après avoir abordé les problèmes de sélection des phénomènes à analyser, de l'éclairage à apporter et des outils descriptifs, les auteurs expliquent qu'ils ont recensé quelques phénomènes récurrents classés dans quatre catégories : morphologie, syntaxe des catégories, syntaxe de l'énoncé et macro-syntaxe. Pour ce qui est de la morphologie, les auteurs distinguent des tendances communes à la langue parlée en général (diversité limitée des formes verbales, nombre élevé de pronoms sujets) de tendances plus spécifiques au corpus MPF (recours à une base longue verbale pour marquer le pluriel, forme passe-partout unique). Les autres catégories relèvent de phénomènes spécifiques : emplois appellatifs, même sans déterminant de *gars* et *mec(s)* et emploi de *trop* pour la syntaxe des catégories ; affaiblissement de l'opposition entre interrogative directe et indirecte, emploi de prolongateurs de listes (tel que *et tout*) et absence de complément pour la syntaxe de la phrase ; emploi de pré-noyau + noyau et affaiblissement des frontières entre discours direct et discours indirect (notamment par le biais de l'emploi d'introducteurs particuliers) pour la macro-syntaxe. La conclusion fait état d'un maintien général de la syntaxe du français, même si l'on remarque certaines innovations, qui concernent notamment les verbes, l'interrogation et le discours rapporté.

Emmanuelle Guérin et Sandrine Wachs donnent dans « Dynamiques des mots » (p. 101-125) une description sociolinguistique des mots et expressions s'écartant de la variété normée du français (c'est-à-dire non répertoriés, du moins dans un usage particulier, dans le *Petit Robert*), aussi bien formes que sens non standard, ainsi que des mots en langue étrangère, en précisant que tous sont envisagés toujours dans leur cotexte et contexte. Deux types de données ont été relevés : l'usage de la langue et les réflexions métalinguistiques sur celle-ci, qui renseignent sur les représentations des locuteurs. Le verlan et les autres procédés de manipulation formelle (apocope, aphérèse, etc.) produisent des formes nouvelles, dont seulement une partie sont de véritables néologismes sémantiques car le mot modifié n'a pas exactement le sens du mot standard (exemple de *meuf* et *rebeu*). Les commentaires métalinguistiques des locuteurs sont souvent éclairants à ce sujet, car ils permettent de comprendre que, par exemple, le mot *Français* a avant tout un sens social (p. 116). Pour ce qui est des mots en langue étrangère, il est notamment question de l'anglais (présent par le biais de la musique, du cinéma, des jeux vidéo, de la *street culture*), dont certains mots donnent lieu à des « constructions allogènes » (p. 118), et des « langues d'héritage », surtout l'arabe, dont la charge sémantique, pragmatique et performative renvoie à des questions identitaires et sociales. Ce qui ressort de l'analyse, au niveau des représentations, c'est que les locuteurs ne reconnaissant pas leurs créations lexicales comme des néologismes car ils ne les perçoivent pas comme faisant partie de la langue française, surtout pour ce qui est des mots en langue étrangère : leur imaginaire linguistique serait donc solidement ancré dans une vision de figement de la langue bien enracinée dans la tradition française.

Dans le chapitre 5, Paul Cappeau et Catherine Schnedecker se demandent : « L'oral des jeunes fait-il évoluer la langue ? » (p. 127-142) et s'interrogent sur les moteurs du changement linguistique, souvent identifiés dans les classes populaires, moins soumises à la norme, ou dans la langue orale, même si les descriptions disponibles pour le français parlé sont encore trop partielles. Les auteurs s'intéressent ici, comme cas de figure, à illustrer l'évolution de l'emploi du lexème *gens* – unité qui présente l'avantage d'avoir une forme graphique stable et d'apparaître fréquemment dans le corpus – des points de vue lexical, sémantique et syntaxique. Ils peuvent ainsi remarquer que les tendances à l'œuvre dans la langue, parfois depuis le 17^e siècle, se retrouvent non seulement confirmées mais aussi amplifiées dans le corpus MCF : diffusion d'un emploi pronominal, augmentation de la détermination par l'article (surtout défini), emploi appellatif, emploi dénombrable ou même singulier.

Le chapitre 6, par Bernard Conein, traite de « Deux manières d'énoncer une identité » (p. 143-162) : y sont analysées les dénominations des noms de groupe, aussi bien du groupe dans lequel les locuteurs se reconnaissent que de celui des « autres ». « Ces noms reçoivent principalement leur validité des membres du groupe, et leur adoption se traduit dans des emplois quotidiens stéréotypés. Ils tendent [...] à exprimer soit une valeur emblématique, honorifique, soit une valeur de rejet [...] » (p. 144). Le nom de groupe constitue donc à la fois un étiquetage hétéro-attribué ou un badge mis en avant par les membres mêmes du groupe. C'est ainsi que, comme Guérin et Wachs l'ont déjà souligné dans le chapitre 4, certains noms de nationalité prennent un sens qu'on peut reconduire davantage à une dimension ethnique (*Français*), en fonctionnant sur la base d'une extension instable et plus ou moins inclusive ou exclusive (*Gwere*). L'auteur s'arrête ensuite sur l'exemple d'*Arabe/Beur/Rebeu* et de *Français*, pour lesquels il examine les représentations des locuteurs. Il constate ainsi qu'*Arabe* est perçu comme une dénomination ethnique, alors que *Beur* serait un étiquetage stigmatisé et *Rebeu* un badge identitaire. Le dernier paragraphe est consacré à l'analyse d'un exemple identitaire complexe, celui de Samir, de mère allemande et père d'origine kabyle, qui hésite dans la définition de son identité. En conclusion, Conein affirme que les jeunes sont des « créateurs de noms » et que l'usage de ceux-ci est fortement réglementé par des critères relationnels et contextuels.

Dans sa « Conclusion générale » (p. 159-162), Françoise Gadet souligne l'existence d'un décalage entre les spécificités réelles des « parlers jeunes » et leur perception d'étrangeté de la part de nombreux locuteurs. S'ils présentent, bien sûr, quelques formes particulières, ils sont surtout caractérisés par la co-occurrence, la fréquence et la concentration de traits non standard. L'oralité et l'urbanité y jouent un rôle important, car elles influent sur le type de sociabilité en réseaux serrés, mettant en avant une « posture de la proximité » qui va se manifester, entre autres, par les intensificateurs, les marqueurs discursifs, les petits mots, la prosodie, etc. Gadet conclut que « [l]es parlers jeunes n'existent ainsi pas, dans le point de vue du (socio)linguiste » (p. 161), tout en étant perçus par « les acteurs sociaux et les idéologies linguistiques ordinaires ». Ce que le (socio)linguiste peut faire, avec une étude comme celle-ci, est contribuer à situer ces « parlers jeunes », plus ou moins imaginaires, au cœur de la langue française.